

AVIS DE COURSE

Régate Interligue Laser ILCA MANCHE EST 6 Grade 4

Léry-Poses en Normandie
samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

1. REGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021-2024
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. les règles de classe ILCA
- 1.4. le règlement du classement national des coureurs AFL

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. Les régates sont ouvertes à tous les bateaux de la classe ILCA 7, 6 et 4.
- 2.2. Les bateaux admissibles doivent se pré-inscrire, **exclusivement via le formulaire internet**, accessible à l'adresse ci-dessous et en réglant les frais d'inscription **en ligne**.
 - 2.2.1. Formulaire de pré-inscription :
<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-voile-de-l-eure/evenements/regate-interligue-laser-ilca>
 - 2.2.2. Frais d'inscription : 25€ / coureur
fermeture des pré-inscriptions en ligne : jeudi 29 septembre à 23h59.
- 2.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage), devront **confirmer** sur place leur inscription et présenter :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - **une autorisation parentale pour les mineurs**
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - la carte EurILCA 2022 reçue après adhésion à l'AFL sur sa boîte emailAdhésion en ligne : <http://www.francelaser.org/Nouveau/Bulletin/adhesion.php>

3. PROGRAMME

- 3.1. Confirmations d'inscription :
Samedi 1^{er} octobre de 10h à 12h30
- 3.2. Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
1 ^{er} octobre	14h30	Toutes
2 octobre	10h00	Toutes
- 3.3. Le samedi 1^{er} octobre, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h30
Le dimanche 2 octobre, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30
- 3.4. Moments de convivialité :
 - samedi 1^{er} octobre, vers 18h30 : pot d'accueil
 - dimanche 2 octobre, vers 17h : remise des prix

4. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront

- affichées selon la Prescription Fédérale
- disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.cdvoile27.fr

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Lieu de la compétition :

La compétition se déroulera sur le **Lac des 2 Amants** de la Base de Loisirs de Léry-Poses

L'accès se fera par l'entrée principale du site, via le péage

L'accès au site sera gratuit pour les compétiteurs sur présentation de la licence FFV au péage

Accès au site : <https://goo.gl/maps/oNBbCqE7EugSrnrv5>

5.2. Hébergement

La Base de Loisirs de Léry-Poses propose de nombreux hébergements

Réservation en ligne :

<https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=leryposes&PHPSESSID=haiigve12f82b6v5dgoo5u3e44>

A proximité directe de la zone de course : les Chalets 4 places et Cottages 6 places (dans le site de la Base de Loisirs de Léry-Poses, à côté de Biotropica)

A moins de 5 minutes en voiture, sur le Centre Sportif ou en bord de Seine : Appartements vue Seine, Gîtes, Roulottes, CRJS et chambres Centre Nautique :

Hébergements de groupes :

<http://www.lery-poses.fr/hebergement-restauration/27-hebergements/13-hebergement-de-groupes/#centre-nautique>

Hébergement possible sur place en camping-car.

Les hébergements de Léry-Poses en Normandie



5.3. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Comité Départemental de Voile de l'Eure

info@cdvoile27.fr

Adrien : 06.80.21.30.52

5.4. Accès à la zone coureurs

